

PLATEFORME DE LUTTE



CONTRE LE RACISME
PROVINCE DE NAMUR

Lutte contre le racisme
et les discriminations

MEMORANDUM

Par la Plateforme de lutte contre le
racisme de la province de Namur
MARS 2024

Introduction

La lutte contre le racisme et les discriminations est un enjeu fondamental au sein de nos sociétés.

L'augmentation de discours polarisants, la montée des extrêmes et la remise en cause de l'accès aux droits fondamentaux pour une part de plus en plus importante de la population n'est pas sans susciter des préoccupations.

Pourtant, dans le contexte belge, nous observons toute une série de signes d'encouragements dont le plus significatif est la mise en place de plans de lutte contre le racisme aux niveaux régional, communautaire et fédéral.

Dans la province de Namur, la lutte contre le racisme est également prise à bras le corps par les organisations de terrain associatives, syndicales et publiques.

Les nombreuses activités organisées pour mettre fin aux discriminations dans les différents secteurs, les collaborations transversales, la pérennité de la plateforme de lutte contre le racisme en sont des preuves.

Néanmoins, il reste des chantiers à poursuivre, et d'autres sont à entamer.

Coordonnée par le Centre d'Action Interculturelle* depuis ses débuts, la plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur est née en 2017 de la volonté des secteurs public, associatif et syndical de mettre leurs énergies en commun afin de visibiliser cette question auprès du grand public. Financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et soutenue par des institutions publiques comme la Province de Namur la plateforme vise à interpeller les pouvoirs politiques autant qu'à sensibiliser le grand public sur l'ensemble du territoire provincial namurois.

Nous le constatons, Namur n'est pas à l'abri des discours de haine et des faits de discriminations basés sur l'origine supposée.

Nous encourageons donc les autorités communales et provinciales à poursuivre et à renforcer les efforts en ce sens.

* www.cainamur.be

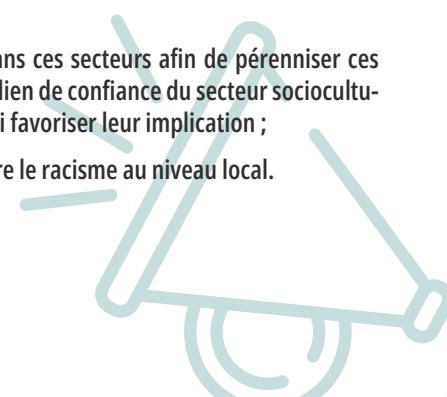
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Si les problématiques sont multiples, le présent mémorandum se concentre sur celles apparaissant, au vu des constats de terrain, comme les plus importants :

1. Le logement
2. L'insertion socio-professionnelle (emploi)
3. L'accès et les relations avec les services publics

L'ensemble des témoignages repris ici sont issus de constats de terrain rapportés par les associations partenaires et/ou leurs publics.

- Encourager et soutenir les acteurs à mettre en place des actions/mesures de lutte contre le racisme et la discrimination raciale (notamment via des formations, des sensibilisations, etc.) ;
- Valoriser la diversité culturelle présente sur le territoire local et provincial ;
- Condamner tout acte de racisme et de discrimination qui survient sur le territoire communal et provincial et réaffirmer l'engagement du conseil communal pour une société riche de sa diversité ;
- Adapter les différents plans et proposer un plan local de lutte contre le racisme répondant aux contextes propres aux échelons locaux ;
- Offrir des outils, théoriques et pratiques, aux professionnels, permettant de déconstruire les stéréotypes et préjugés menant à une polarisation et nourrissant les discours de l'extrémisme de droite. Les former à porter une vigilance accrue vers toute forme de discrimination en lien avec les critères protégés dits «raciaux» (prétendue race, couleur de peau, nationalité, ascendance et origine nationale ou ethnique) ;
- Favoriser l'accès à chacun, peu importe son origine ou son statut, aux activités organisées par les associations sportives et culturelles ainsi qu'aux comités de quartier. Ceci peut se réaliser via la construction d'une information et la diffusion de celle-ci sur les moyens déjà mis en place pour accéder et participer à ces dernières ;
- Soutenir structurellement les emplois dans ces secteurs afin de pérenniser ces derniers et de permettre la création d'un lien de confiance du secteur socioculturel avec le public sur le long terme et ainsi favoriser leur implication ;
- Adapter les différents plans de lutte contre le racisme au niveau local.



LOGEMENT

La question du logement est une priorité pour nos publics depuis de nombreuses années. Qu'on vienne d'arriver en Belgique et qu'on décide de prendre son autonomie, se loger est une étape cruciale pour pouvoir s'installer et s'insérer dans la société. Nous invitons les responsables politiques à poursuivre leurs efforts mais surtout à en faire une priorité politique pour pallier la pénurie de logement.

Les récentes études sur le territoire local namurois démontrent un taux de discrimination encore élevé. Cette problématique n'est d'ailleurs pas propre uniquement à la province de Namur comme en attestent les contrôles mystères prévus par la Région wallonne en janvier 2024*.

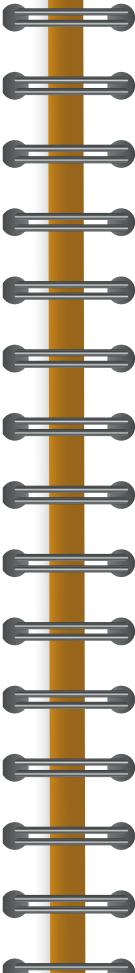
Concernant les discriminations au logement sur base des critères raciaux, Nous recommandons de :

1. favoriser les initiatives de sensibilisation auprès des associations représentatives du secteur immobilier privé (type Institut professionnel des agents immobiliers - IPI) ;
2. renforcer les contrôles à l'aveugle ;
3. augmenter l'offre de logements sociaux adaptés aux familles nombreuses et monoparentales fortement présentes au sein de nos publics. Porter une attention particulière à la dimension intersectionnelle des discriminations au logement.



*Adoption du 1^{er} plan wallon contre le racisme : 38 mesures concrètes (wallonie.be)

TÉMOIGNAGES :



« Une dame d'origine étrangère, vivant dans un appartement insalubre dans le centre-ville namurois : la canalisation de ses toilettes ayant explosé, l'ensemble des eaux usées et de leur contenu se déverse dans la cave, le propriétaire refuse de faire les travaux nécessaires, la cave se transformant petit à petit en égout. La locataire, que nous avons rencontrée a peur de se faire expulser si elle dépose plainte, elle refuse de faire entendre sa voix car le logement représente pour elle, comme pour chacun, un véritable enjeu et qu'elle se trouve dans une position de vulnérabilité. »



« Je téléphone partout pour trouver un logement mais même au téléphone les propriétaires me disent qu'ils ne veulent pas des gens au CPAS ou qu'ils ont déjà eu des problèmes avec des étrangers ou que si je ne parle pas mieux le français, ça n'ira pas. »



« Quand je suis arrivée en Belgique avec mon mari et mes deux enfants, on a loué un studio provisoire pendant un mois pour chercher un appartement. A chaque fois qu'on veut louer un appartement, l'agence immobilière nous informe que le propriétaire a choisi un autre candidat bien qu'il sache que notre situation en Belgique est légale et notre situation financière est correcte. On a fait des recherches actives pendant deux mois et finalement on a pu louer un appartement par un accord direct avec le propriétaire sans le passage par l'agence. »

EMPLOI

En province de Namur, le concept d'ethnostratification du marché du travail se vérifie. Le marché du travail comporte globalement deux cas de figure : d'une part, les personnes qui trouvent des emplois stables, une haute sécurité d'emploi, des salaires élevés. D'autre part, celles qui, parfois hautement diplômées, « doivent se contenter » des offres disponibles sur le marché du travail : des emplois à durée déterminée, en deçà de leurs compétences, assortis d'une plus grande insécurité et de salaires moins élevés. Dans cette catégorie se retrouvent beaucoup de personnes étrangères ou d'origine étrangère, encore victimes de discrimination à l'embauche.

Nous recommandons de/d':

1. lutter à chaque échelon de la commune (du service population aux écoles communales), contre les inégalités et la discrimination de manière à renforcer la diversité dans la société et sur le marché du travail. Organiser des actions de communication ou en mettant en place un comité de pilotage sur les actions positives en lien avec la diversité au niveau communal ;
2. valoriser les initiatives entrepreneuriales des personnes issues des migrations via l'organisation d'évènements spécifiques, la mise en relation avec des organismes spécialisés, la diffusion d'informations sur l'accès à l'accompagnement ;
3. faciliter les démarches concernant l'équivalence de diplômes :
 - en prenant en charge les coûts d'introduction des dossiers auprès des services des équivalences des diplômes ;
 - en assurant la gratuité systématique des « copies conformes » ;
4. encourager les moments d'échanges entre les associations, les entrepreneurs étrangers et d'origine étrangère et les organismes de crédits afin de faciliter l'accès aux crédits pour porteurs d'entreprise ;
5. tenir compte des réalités linguistiques des demandeurs d'emploi étrangers et d'origine étrangère.



TÉMOIGNAGES :



« Je constate dans la pratique que ce sont très régulièrement les familles monoparentales qui sont pénalisées, d'autant plus lorsqu'elles habitent dans des zones moins bien desservies par les transports en commun que dans un centre-ville (Namur, Liège,...). Dans les plus petites communes, la mobilité est vraiment problématique. De plus, de nombreux services d'aide sont décentralisés ou localisés dans des lieux très étendus, ce qui rend l'ensemble des démarches administratives à faire par ces familles très énergivore. Intégrer en plus une formation devient quasi impossible lorsqu'il faut conduire des enfants dans une ou plusieurs écoles, prendre le bus pour aller en formation en respectant les horaires, faire des démarches pour son logement, ses papiers, se nourrir, etc. tout en étant de nouveau de retour à l'heure pour récupérer les enfants. Je crois qu'il est important de travailler sur les fausses représentations à tous les niveaux, même chez nous, travailleurs sociaux. Il faut aussi concevoir des dispositifs d'accompagnement à l'intégration que ce soit pour des différences culturelles ou de « fonctionnement ». De nombreuses personnes ont envie de travailler, elles ont des compétences mais on ne leur laisse pas l'occasion de « faire leurs preuves ». La sensibilisation, l'éducation à la différence est un travail intemporel qu'il faut poursuivre. »



« Les SACE* ne tiennent pas compte des réalités linguistiques des participants d'origine étrangère. Nous constatons avec l'arrivée des Ukrainiens, des SACE se sont adaptées à ce public. Les pouvoirs publics devraient conditionner leurs subventions envers ces structures à la prise en compte de publics non francophones. Idem pour les guichets d'entreprise. Il faudrait que cette solidarité mise en œuvre pour les Ukrainiens soit appliquée pour tous, quelle que soit leur origine, pour sortir du « 2 poids 2 mesures ». » *Sace asbl - Couveuse d'entreprises à l'essai (sace-asbl.be)

CHIFFRES :

À Namur, le taux d'emploi est de plus de 65% pour les personnes belges, de 60% pour les personnes étrangères d'origine européenne, et de moins de 45% pour les personnes issues de pays tiers. (Monitoring socio-économique, 2019, p.119)

ACCÈS ET RELATIONS AVEC LES SERVICES PUBLICS

L'accès aux services publics est une thématique large en cela qu'elle concerne, entre autres l'enseignement, les soins de santé, la police et les services administratifs. Dans ces différents secteurs, il semble important de pouvoir se saisir de problématiques spécifiques et transversales.

En effet, dans les différents services publics cités plus haut, entre autres, les publics que nous rencontrons témoignent soit de faits de discriminations avérés, soit de ressentis d'avoir été discriminés. La non prise en compte des relations culturellement ancrées avec l'administratif, le manque de médiation interculturelle, la barrière linguistique, le manque de confiance envers l'autorité publique, sont autant de faits de discriminations pouvant être relevés sur l'ensemble du territoire provincial et demandant des solutions.

Nous recommandons de :

1. vérifier le respect de la législation anti-discrimination (ceci peut passer par la création d'un comité de vigilance au sein de la commune ou encore par l'initiation de campagnes de tests de situation) ;
2. promouvoir et renseigner les relais existants pour traiter les problématiques en lien avec les populations étrangères et d'origine étrangère ;
3. sensibiliser, informer et former les professionnels du secteur et le large public sur la question des relations entre les personnes étrangères et d'origine étrangère, d'une part, et la police d'autre part ;



4. faire de l'école un lieu d'apprentissage pour tous :

- en organisant pour le personnel des milieux d'accueil, de l'accueil temps libre et des écoles communales et provinciales des formations à l'interculturalité, à la lutte contre les préjugés et le racisme ;
- en outillant les enseignants pour l'apprentissage du français de leurs élèves allophones et pour valoriser la diversité culturelle au sein de leur classe ;
- en sensibilisant les enfants à la diversité et à l'interculturalité dès le plus jeune âge ;
- en développant davantage de projets interculturels dans les écoles communales et provinciales notamment en dégageant des moyens pour les réaliser ;
- en engageant davantage d'enseignants plus représentatifs de la diversité dans la société dans les écoles communales et provinciales ;
- en proposant des cantines scolaires dans les écoles communales qui intègrent la multiculturalité dans leurs menus ;
- en organisant un meilleur système de communication avec les parents étrangers pour le suivi scolaire des enfants (créer du travail en réseau autour de l'enfant et de ses parents pour que tout le monde se sente entendu et compris, l'élève, ses parents et les enseignants) ;
- en réinventant l'école : questionner les modes de fonctionnement. Vérifier que l'apprentissage prenne en compte l'ensemble des élèves, leurs difficultés et leur vécu.

ACCÈS ET RELATIONS AVEC LES SERVICES PUBLICS

TÉMOIGNAGES :



« Je suis allé au CPAS signer un document (projet individualisé d'intégration sociale - PIIS) mais je ne sais pas ce que c'est, je n'ai pas compris. Mon assistante sociale sait que je ne parle pas français mais il n'y a pas eu de traducteur, j'ai juste compris que je devais signer ».

« Sur le territoire provincial namurois, il y a eu une tentative de cambriolage. La jeune victime était d'origine étrangère et avait peur d'aller à la police toute seule. Elle a fait la demande d'un accompagnement pour pouvoir s'exprimer de peur de commettre une faute en s'exprimant. Même envers les médiateurs et les assistants sociaux, qui l'ont accompagnée, il y a eu une méfiance. Quand on est sur place, les personnes concernées ne font pas totalement confiance, c'est au travailleur social de mettre un cadre sécurisant pour pouvoir rétablir un lien, une communication entre la personne étrangère ou d'origine étrangère et la société d'accueil. Ce travail de médiation interculturelle, nécessaire à l'intégration de l'individu reste cependant très peu valorisé ».



« J'ai été témoin d'une altercation entre un homme afro descendant et un groupe d'hommes belges. Un voisin a appelé la police. Quand ceux-ci sont arrivés sur les lieux, ils ont embarqué l'homme afro-descendant en le menottant et l'embarquant dans un fourgon. Le groupe des hommes belges n'ont pas été embarqués et la police a quitté les lieux. »



PLANS DE LUTTE CONTRE LE RACISME EN BELGIQUE FRANCOPHONE

PLAN FÉDÉRAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME 2021-2024



PLAN WALLON DE LUTTE CONTRE LE RACISME 2023-2026



PLAN DE LUTTE CONTRE LE RACISME DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES 2023-2026



Disponibles sur www.cainamur.be/plans-de-lutte-contre-le-racisme/

Présentation de la plateforme

PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LE RACISME



La plateforme de lutte contre le racisme de la province de Namur a été créée en 2016 sous l'impulsion du Centre d'action interculturelle (Centre régional d'intégration des personnes étrangères). Elle est composée de plus de quarante acteurs associatifs et institutionnels (Province, Villes, PCS, associations, syndicats, organisme fédéral et Centres culturels). Son objectif est de lutter contre le racisme et les discriminations qui en découlent dans l'ensemble de la province de Namur. À cette fin, la plateforme organise des activités de sensibilisation pour des publics variés et se mobilise afin d'agir concrètement contre les discriminations raciales.

Parmi les actions mises en place, on retrouve notamment :

- 2017 : Campagne de lutte contre le racisme avec une activité phare le 18 mars sur la place d'Armes à Namur, « Namur sans murs », une fête réunissant spectacles, musique, jeux, animations, ateliers, etc. ;
- 2018 : Tables rondes « Racisme, de quoi parle-t-on ? », autour de différentes thématiques en lien avec la discrimination raciale ;
- 2019 : Speed-meeting politique sur les questions de racisme avant les élections européennes, fédérales et régionales ;
- 2020 : « Clap de fin pour le racisme », journée proposant des films, débats, et animations ;
- 2021 : Un webinaire sur le racisme structurel ainsi qu'une manifestation sur la place d'Armes à Namur ;
- 2022 : Emission télévisée sur Boukè média – On en parle ! – Le racisme au niveau de l'emploi et du logement.

Envie d'en savoir plus, rendez-vous sur la page Facebook de la plateforme ou le site internet du CAI :

- <https://www.facebook.com/plcrpn>
- <https://cainamur.be/plateforme-de-lutte-contre-le-racisme-de-la-province-de-namur/>

PLATEFORME DE LUTTE



CONTRE LE RACISME
PROVINCE DE NAMUR

JOURNÉE DE LUTTE

CONTRE LE RACISME !

21 MARS
2024

NAMUR



facebook.com/plcrpn



HÔTEL DE VILLE

15h : Marche solidaire
« Jeunes Graines d'Avenir »

ARSENAL 17h30 : Débat politique

« Ensemble contre le racisme »

19h30 : Apéro interculturel

20h : Soirée festive

Concert de Chic Shewa et ses amis

Avec le soutien de

Coordination
de la plateforme
et graphisme

 CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES